

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 26/12/2012

INT- Imposition au forfait en Suisse et qualité de résident suisse au sens de l'article 4 de la convention fiscale franco-suisse du 9 septembre 1966

Série / Division :

INT-CVB

Texte :

La tolérance administrative relative à la résidence fiscale des personnes domiciliées en Suisse imposées au forfait dans cet Etat est rapportée à compter du 12 septembre 2012.

Ce régime demeure néanmoins applicable au titre des années antérieures à 2013.

Actualité liée :

X

Documents liés :

[BOI-INT-CVB-CHE-10-10](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune - Champ d'application de la convention

[BOI-INT-CVB-CHE-10-20-10](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune - Règles d'imposition des différentes catégories de revenus - Revenus fonciers et bénéfices agricoles

[BOI-INT-CVB-CHE-10-20-20](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune – Règles d'imposition des différentes catégories de revenus - Bénéfices industriels et commerciaux

[BOI-INT-CVB-CHE-10-20-50](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune – Règles d'imposition des différentes catégories de revenus - Revenus non commerciaux et bénéfices des professions non commerciales

[BOI-INT-CVB-CHE-10-20-60](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune - Règles d'imposition des différentes catégories de revenus - Traitements, salaires, pensions et rentes

[BOI-INT-CVB-CHE-10-20-70](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune - Règles d'imposition des différentes catégories de revenus - Gains en capital et revenus non spécialement visés

[BOI-INT-CVB-CHE-10-40](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune - Modalités pour éviter les doubles impositions

[BOI-INT-CVB-CHE-10-50](#) : INT - Convention fiscale entre la France et la Suisse en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune - Dispositions diverses

Signataire des commentaires liés :

Véronique Bied-Charreton, directrice de la législation fiscale.